PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 mai 2023 Relative à l'exercice 2022

Personnes présentes :

Conseil d'Administration:

Séverine Colin (Adjointe au Maire de la Commune de Decize, à l'évènementiel et à la jeunesse, Référente CSC « Les Platanes »), Frédéric Roy (Conseiller départemental), Monique Menand (CCAS de Decize), Elisabeth Escurat (Maire Commune d'Avril sur Loire), Agnès LAMOTTE (Elue représentant Commune de Béard), Augustin JANKECH (Adjoint au Maire - Commune de Champvert), Christian Level (Maire Commune Devay), Tyfanie Valero-Tissier (Adjointe au Maire - Commune de Devay), Bernadette Chaisy (Elue représentant Commune de Druy-Parigny), Serge Demas (Elu Commune St Germain Chassenay), David COLAS (Maire Commune de Verneuil), Delphine Amant, Edith Bramard, Colette Briet-Tissier, Régine Dumas, Nathalie Forest, Maryline Jacob, Pauline Perez, Paul Perez, Marie-Thérèse Sauvestre, Annie Thause, Maud Valette.

Familles adhérentes :

Liliane Guilleminot, M. Blondiaux, Sylvie Coquillat, Simone Heraud, André Biron, Annie Carré, M Hauser, M et Mme Billaud, Claude Beguet, Michel Ceruti, Véronique Mollet, Hélène Cacquevelle, Françoise Guillier, Serge Franguilian, Patricia Bazin, Brigitte Desamais, Yvette Jacquet, Sylvie Cesbron, Dominique Geneviève, Sylvain Dubost, Sylvianne Gottieb, Fleur Dumas, Colette Avenier, Ghislaine Bonniau, Annie Bodard, Blot Robert, Patrice Beuvelet, Françoise Cartier, Dominique Scherrer, Françoise Turbet, Jacques Turbet, Michelle Richard, Marie-Angèle Orobon, Catherine Terrail, Pierrette Pousserot, Annick Saunier, Eric Raquet, Aymar Nadia, Béatrice Leleu, Béatrice Ponge, Marie-Noëlle Picq, Catherine Lussier, Sylvie Lhugnot, Marie-Hélène Legros, Claudine Lavadou, Mariana Moutier, Patrick Martin, Françoise Laure, Nathalie Paul, M Delost, Mme Beguet.

Autres personnes présentes :

Francine Sirot (Présidente Association Familiale Decizoise), Alexandra Compot (Directrice Ecole St Just), Thibault Cointe (Commissaire aux comptes ETC), Claudine Brésard (Présidente CSC La Machine), Gérald Fontan (Directeur CSC La Machine), Danielle Bachelier (Association Familiale Decizoise), Rékia Berger (Bénévole Festi'rue), Franck Rapiau (Elu Commune de Decize), Christine Jamet (Elue Commune de Decize), Marie-France Ceruti (Croix rouge Decize), Benjamin Chevalier (Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre), Alexandre Raymond (Banque alimentaire 58), Géraldine Geoffroy (Adjointe Cheffe Service SAMS), Guillaume Noleau (Mission locale Decize), Edith Verger (AS SAMS Decize), Jean-Marc Galera (Théâtre Accalmie).

Isabelle Lauseur, Marie Niay, Isabelle Travers, Gaëlle Saunier, Christelle Rondepierre, Clara Dogliani, Adeline Ferraux, Théa Guillier, Adeline Le Guillou, Sylvie Bonneau, Chrystelle Grün, Corine Perret, Christine Cordeiro, Marine Blondiaux, Séléna Le Guevel, Millerot Gaëlle, Sandra Del Torchio (Salariés).

Personnes excusées:

Conseil d'Administration

Justine Guyot (Maire de la commune de Decize et Vice-Présidente du Conseil Départemental), David Girault (Adjoint Commune de Champvert).

Adhérents excusés :

Eliane De Clercq, Michelle Chabannes, Nicole Carlin, Evelyne Laborde, Valérie Lerche, Emmanelle Renaud-Grappin, Jocelyne Napiot, Carole Riviere, Alexandra Marciniak, Dargery Christine, Sylvie Lion, Martine Labeaune, Anne Guyonnet, Sylviane Barbouth, Amélie Brialix, Nadine Rollot, Sabine Silva-Alvarez, Jean Claude Laleure, Annie Raffestin, Liliane Guilleminot, Joelle Grenier, Hericotte Fatma, Anaelle Hervé, Yvette Jacquet, Jault Monique, Jeandot Nowak Julie, Adam Virginie, Colette Bruyère, Cécile Cazin, Vanessa Chouteau, Collis Emma, Ophélie Couton, Monique Vilpreux, Léa Voisin, Dominique Volut, Rima Touaref, Charline Moulineuf, Gaelle Lacomme, Sophie Raymond, Maryse Lakomy, Françoise Magnien, Michèle Martin, Mathez Nathalie, Marie-Hélène Mathieu, Odile Michot, Michèle Morlet, Annie Picard, Dominique Pitilloni, Paulette Rousseau, Nicole Romquin, Sylvie Rousseau, Annie Segonds, Vermée Malika, Sixtine Vernet, Isabelle Rivaud, Rebour, Caroline Restout, Véronique Rimbert, Sylvie Toda, Colette Bouillon, Joëlle Byczek, Jennifer Bonfils, Ivanilde Bonnet, Valérie Blandin, Cécile Chevrier, Jacqueline Boizard, Michèle Bourgoin, Bénédicte Aubin, Jessy Assal, Lucienne Giranton, Laure Dubois, Yvette Dragan, Angélique Chaussin, Mme Jourdier, Marie France Descus, Joelle Berthier, Jérôme Fouquet, Malek Hamani, Fabienne Chanlon, Abart Patricia, Dubuis Isabelle, Delphine Esclasse, Thérèse Fallet, Pascale Fernandez, Ghislaine Ferraux,

Autres personnes excusées :

Bruno Bigay (Directeur Ecole Artistique du Bazois), Arnaud Jacquet (Directeur Crédit Mutuel), Claire Sery (Présidente Lions Club), Karine Gilbert (Cheffe Médiation Familiale), Régine Roy (Présidente Communauté de Communes Sud Nivernais), Patrice Perrot (Député de la Nièvre), Sébastien Henry (Président Ski et Montagnes), Philippe Rollin (Cercle Artistique Decizois), Céline Toulon (Cheffe Service SAMS Decize), Bernard Fervel (Conciliateur de justice Nevers), Lucie De Almeida (Udaf), Charles Wahl (bénévole).

Pauline Perez, Présidente, explique le déroulement des votes de l'Assemblée Générale pour l'adoption des différents rapports. Des feuillets de couleur ont été distribués aux adhérents à l'Accueil.

1- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mai 2022

Pauline PEREZ, soumet à l'approbation des adhérents le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mai 2022.

Approbation à l'unanimité.

2- Première résolution : Rapport moral

Présenté par Pauline Perez

« C'est toujours un réel plaisir pour l'ensemble du Conseil d'Administration de vous retrouver toujours aussi nombreux et fidèles à l'assemblée générale du Centre Socio-culturel « les platanes » de Decize.

Avant de commencer cette Assemblée Générale le Centre socio-culturel tenait à vous associer afin de rendre hommage à Madame Valérie Nicard qui nous a quittés. Valérie occupait la fonction de comptable au sein de notre association, elle a contribué fortement au développement de celle-ci. Merci Madame

Madame le Maire de Decize, Conseillère départementale

Mesdames et Messieurs les Elus des communes adhérentes et leurs représentants

Monsieur le Conseiller Départemental

Mesdames les Référentes du Centre Socio-Culturel, adjointes à la ville de Decize

Mesdames, Messieurs les Présidents des Centres Sociaux et leurs représentants

Monsieur le Délégué de la Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre

Monsieur le Commissaire aux Comptes

Mesdames, Messieurs les représentants des Institutions

Mesdames et Messieurs, membres usagers du Conseil d'Administration

Mesdames, Messieurs, chers amis

Le centre socio-culturel les Platanes a pour but d'offrir un lieu d'accueil et d'animation à vocation sociale, familiale et pluri-générationnelle, aux habitants de Decize, à ses communes adhérentes et plus largement dans sa zone d'influence.

L'association est toujours soucieuse de véhiculer ses 3 valeurs fondatrices :

- La dignité humaine
- La solidarité
- La démocratie

Personnellement, je rajouterai

- Le respect
- L'intégrité

Le centre socio-culturel s'entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels aptes à définir et à accomplir des projets de développement social et culturel pour l'ensemble de la population du territoire.

🖔 Le rapport d'activité relatif à l'année 2022

Celui-ci vous sera présenté sous forme de diapositives et confirmera notre engagement par le maintien et le développement des diverses activités et manifestations à l'égard de la population. Celle-ci nous prouve au fil des années son attachement.

Je tiens à remercier l'ensemble des habitants du territoire de cette fidélité.

Situation Financière

Le compte de résultat ainsi que le bilan financier vous seront exposés par Maryline Jacob Viceprésidente de l'association.

Le cabinet d'expertise comptable ETC par la voix de Monsieur Cointe pourra confirmer par son intervention le rapport financier.

La vie du centre en 2022

Des salariés ont quitté la structure en 2022, d'autres ont rejoint les équipes de professionnels.

Les nouvelles venues ont su s'approprier leurs différentes missions qu'elles assurent avec professionnalisme et bienveillance.

Ces remplacements ont permis de développer le **secteur sénior** par une nouvelle activité « papôt'ages » en direction des personnes qui souhaitent se retrouver autour d'un café gourmand, de proposer des activités afin de maintenir un lien social.

La ludothèque en partenariat avec le magasin « Promenons nous » a élargi son champ d'intervention en proposant des séances auprès des mairies adhérentes en intervenant dans les écoles ainsi qu'auprès de la population, de l'école Lakanal en pause méridienne et lors de l'accompagnement scolaire pour l'ensemble des écoles de Decize, des enfants de l'accueil de loisirs, de soirées parents enfants, un partenariat avec l'Epadh permet la découverte d'autres jeux proposés aux résidents etc... Cette activité rencontre toujours un franc succès auprès des petits et grands.

Nous accueillons toujours avec plaisir les diverses permanences au centre et les habitants sont heureux aussi de l'intervention de France Service et de Nièvre Médiation Numérique dans le cadre de l'inclusion numérique.

Je vous annonce que la **CPAM** va installer ses bureaux dans les locaux du CSC à compter du moins de septembre 2023

♥ Les manifestations

- Festi'rue

2022, manifestation très attendue par un grand nombre d'habitants du territoire et au-delà...

Cette manifestation marque:

La fin des vacances, la reprise de l'école

Le retour au travail, l'été qui se termine

Pour le centre, la joie de retrouver les festivaliers

Pour les bénévoles de participer activement à la réussite de ce rendez-vous annuel

Pour les salariés du centre de proposer des activités adaptées au public

Pour les troupes de nous divertir par leurs prestations variées

Pour la ville de Decize, d'être un partenaire privilégié qui nous permet d'offrir à un large public, un centre-ville chargé d'histoire, des places accueillantes et propices au divertissement, des moyens humains et matériels. Merci Mme le Maire

CRU 2023: 8, 9, 10 septembre 2023

La semaine du goût en octobre, en collaboration avec le Centre Social de la Machine a rencontré un succès lors de cette activité qui avait cette année comme thème « la cuisine bourguignonne ». Inauguration de la randonnée gourmande (déchetterie/étang Grainetier). Merci aux producteurs locaux pour leur participation, les divers secteurs d'activité du centre ont contribué à la réussite de cette initiative aux cotés des parents, des administrateurs, des enfants sans oublier « les toqués ». Cette semaine a permis d'échanger de retrouver un lien social intergénérationnel.

- Repas en fête 2022 n'a pas eu lieu faute de temps quant à l'organisation, nous avons préféré annuler que d'offrir une prestation non conforme à nos attentes. Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 10 décembre 2023.

L'année 2022 fut une année laborieuse en terme de sollicitations, de remise en cause, de prises de décisions objectives, d'incompréhension, ce qui a généré à titre personnel en tant que bénévole des interrogations sur mon engagement. Je me dois de préserver l'association et je tiens à remercier personnellement tous les administrateurs qui ont répondu présents lors de mes « invitations » et il y en eu beaucoup au cours de l'année 2022, ils ont démontré par leurs conseils avisés, leur soutien indéfectible dans des moments plus que délicats, leur dévouement, leur disponibilité, leur bonne humeur et l'intérêt qu'ils portent à l'association.

Par souci de transparence l'association a voulu présenter aux salariés les difficultés financières rencontrées en 2022 et les perspectives financières pour 2023. Je tiens à les remercier pour leur compréhension et leur réactivité face à cette situation.

Nous sommes toujours émus quand des administrateurs nous quittent c'est le cas de Michel Danguis qui a donné sa démission, nous respectons sa décision et le remercions chaleureusement de son implication au sein de la structure.

Pour votre don désintéressé : MERCI

७ Les informations concernant le CSC

2023 est l'année du renouvellement du projet social du Centre Socio-Culturel.

La Caisse d'Allocations Familiales nous avait accordé un agrément de 4 ans, souhaitons que le prochain projet social remporte le même succès...

La démarche a été pensée avant tout comme participative, en intégrant au maximum l'ensemble des acteurs concernés par ce projet : les habitants, bénévoles, usagers, professionnels, partenaires institutionnels ou associatifs, élus locaux, j'en oublie peut être.

Les activités du centre se caractérisent par une stabilité relative et ce grâce aux efforts fournis pour maintenir au mieux la rigueur et la responsabilité budgétaire sans trop pénaliser les activités, les projets de CSC.

Je remercie toutes les personnes qui de près ou de loin ont participé activement à ce que cette Assemblée Générale reflète les valeurs et le dynamisme du Centre Socio-Culturel.

Je terminerai par la maxime qui fut mienne pendant toutes ces années.

« Les pieds sur terre, la tête dans le futur »

Prenez soin de vous. »

Le rapport moral est soumis au vote de l'Assemblée Générale. 1 vote contre. Rapport approuvé.

3 - Deuxième résolution : Rapport financier et intervention du Commissaire aux comptes

Compte de résultat :

Maryline Jacob, Vice-présidente, présente le compte de résultat de l'exercice 2022. Le déficit s'élève à 20 654.56 € avec un total de charges de 910 431.15 € et un total de produits de 889 776.69 € (voir détail rapport financier).

Les éléments à retenir :

- 1) Des dépenses plutôt maîtrisées au regard du contexte de l'inflation, tous comptes confondus
- 2) Augmentation conséquente de la masse salariale par rapport au budget prévisionnel 2022 principalement liée à la fin de la mise à disposition gratuite et à l'embauche du personnel municipal par le Centre Socio-Culturel pour le Multi-Accueil :

Coût salarial lié à ces embauches, évalué à 72 328.46 € pour 2022.

- Le CSC avait sollicité 58 993 € pour couvrir ce surcoût en 2022, compensé d'autre part par la CAF et la participation des familles. La subvention de 20 000 € allouée par la ville de Decize n'a pas été suffisante.
- Le Centre Socio-Culturel a dû faire des économies sur d'autres postes et dans d'autres secteurs d'activité pour limiter le déficit.
- Nous avons également fait le choix de ne pas remplacer certains personnels, suite à des départs, en réorganisant le fonctionnement de certains services, parfois en réduisant les capacités d'accueil pour l'Accueil de Loisirs notamment. Nous avons aussi opté pour le remplacement du personnel en maladie en interne. Cette solution a ses limites en termes de conditions de vie au travail et d'épuisement du personnel.
- 3) Augmentation du montant des factures non réglées par les usagers.
- 4) Implication forte des bénévoles : environ 70 habitants bénévoles, dont une trentaine impliquée à l'année, 4 239,25 heures, soit 2,41 ETP.
- 5) Le CSC met en œuvre des politiques publiques importantes et proposent des services de qualité en matière d'enfance jeunesse en gérant des équipements d'intérêt général indispensables aux habitants qui viennent s'installer, travailler sur le territoire ou en démarche d'insertion sociale et professionnelle. Ces équipements reposent sur les financements indispensables apportés par la CAF, des collectivités locales et des familles.

Nous évoluons au sein d'un territoire vieillissant avec une population dont la précarité sociale, éducative, culturelle, numérique et sanitaire s'accentue. Cette précarité devient un facteur d'exclusion grandissant sur lequel il est impératif d'agir collectivement auprès de tous.

Le lien social et l'éducation sont une priorité pour nos habitants. En 2022, le CSC a réussi à mobiliser d'autres ressources pour financer les actions proposées dans le cadre de ses secteurs familles, séniors...afin de répondre aux besoins et attentes des habitants.

Monsieur Cointe, Commissaire aux Comptes, certifie que les comptes annuels sont réguliers, sincères et conformes à ce qui a été présenté. Concernant la subvention de la ville de Decize, il précise qu'il n'a pas reçu la convention pluriannuelle, il s'est donc basé sur la délibération du conseil municipal.

Le rapport financier est soumis au vote de l'Assemblée Générale. L'Assemblée Générale approuve les actes de gestion accomplis par le Bureau au cours de l'exercice écoulé et donne quitus. Le compte de résultat est adopté avec une voix contre et le rapport du Commissaire aux comptes est adopté à l'unanimité.

Bilan financier:

La Vice-présidente fait lecture du bilan financier. Au 31/12/2022, le Centre présente un bilan de 473 272.23 euros à l'actif et au passif.

La Directrice précise que le Centre a décidé de mettre en valeur son impact financier sur le territoire. En effet, une grande partie des subventions octroyées par les collectivités est réinvestie auprès de fournisseurs locaux.

1) La situation financière saine de l'association lui permet d'enrayer le déficit de 20 654.56 €, ce qui fait baisser le fond de réserve, sans mettre en péril la structure et son fonctionnement. Ce déficit est lié à une insuffisance des recettes structurelles apportées par les subventions

Au 31 décembre 2022, nous pouvons constater :

- Augmentation des dettes : 155 553,67 € (126 408,99 en 2021) dettes fiscales et sociales, dettes fournisseurs.
- Augmentation des créances : 195 297,80 € (188 838,18 en 2021) subventions non perçues et factures non réglées par les usagers.

Les disponibilités en banque lui ont permis de payer les dettes.

2) On peut considérer qu'au 31/12/2022, le CSC a encore une « bonne santé » économique : Ratio disponibilités/dettes qui définit les liquidités immédiates : 234 k€/156 k€ : 1,5 Ce qui signifie que le CSC peut payer 1,5 fois ses dettes (ratio de 2 à fin 2021).

Pour que le CSC puisse continuer à fonctionner, le ratio ne doit pas descendre en dessous de 2 et il est impératif que les dépenses structurelles (charges constantes) soient financées par des recettes structurelles.

La Présidente expose ensuite les alertes et menaces pour les années à venir :

Pour des raisons économiques, la Ville de Decize a fait des choix prioritaires dans l'attribution des subventions aux associations. Le CSC est à nouveau confronté à une baisse de financement de 46 695 €, de la part de la collectivité, par rapport à la subvention initialement demandée pour fonctionner. Cette baisse impacte principalement le fonctionnement des services enfance, jeunesse gérés par le Centre, et n'est pas compensée, à ce jour, par les autres partenaires.

Se rajoutent également en raison de l'inflation

- L'augmentation des dépenses d'énergies : +15%
- L'augmentation des achats et du coût de la vie
- L'augmentation des charges de personnel

De plus, dès le 1er janvier 2024 :

- Notre convention collective prévoit la revalorisation du mode de rémunération des salariés ce qui pourrait engendrer une augmentation de notre masse salariale de 10 000 à 15 000 €, voire davantage.

Ainsi, si on évolue vers ce scénario, en 2024 : il pourrait manquer au moins entre 50 000 et 60 000 €

Les principaux partenaires financiers ont été informés de cette situation et des risques encourus pour la structure (Ville de Decize, Communes adhérentes, Caisse d'Allocation Familiales, Conseil Départemental). Le Conseil d'administration a voté l'intervention d'un Cabinet extérieur, Ides Conseil, afin d'accompagner le Centre dans l'analyse financière du fonctionnement de l'ensemble des secteurs d'activités. Cette situation est inconfortable et anxiogène pour tous, administrateurs bénévoles et salariés, n'ayant aucune visibilité, aucun cap et aucune information rassurante. Les partenaires financiers ont tous une responsabilité à l'égard du Centre et des habitants, et ce n'est que dans le dialogue et la concertation collective, que des solutions pourront être trouvées.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

4 - Troisième résolution : Rapport d'activité

Le rapport d'activité est présenté sous la forme de deux vidéos avec la participation des différents acteurs du Centre – partenaires, usagers, salariés, bénévoles - et les chiffres clés des différentes actions portées par l'Association.

Le rapport d'activité est soumis au vote de l'Assemblée Générale et adopté à l'unanimité.

5 - Quatrième résolution : tarif carte d'adhésion 2023-2024

Le tarif de la carte d'adhésion était de 10 € en 2022-2023, Pauline Perez, Présidente, propose de la passer à 11 € pour les usagers des communes adhérentes et à 15 € pour les usagers des communes non adhérentes.

L'Assemblée Générale adopte le montant de l'adhésion à 11 € et 15 € à l'unanimité.

Par ailleurs, pour des raisons d'assurance, les bénévoles doivent être inscrits comme adhérents. Le CA demande l'autorisation de travailler sur le tarif d'adhésion des bénévoles.

L'assemblée autorise le CA à définir le tarif d'adhésion des bénévoles.

6 - Intervention des partenaires

Interventions de Madame Colin, Adjointe au Maire de la Commune de Decize, à l'évènementiel et à la jeunesse, Référente CSC « Les Platanes », Monsieur Roy, Conseiller Départemental et de Monsieur Chevalier, Délégué Départemental Adjoint de la Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre.

7 - Cinquième résolution : Renouvellement du Conseil d'Administration : élections des nouveaux membres

5 membres sont sortants : Annie Delost, Régine Dumas, Isabelle Mignon, Annie Thause, Maud Valette 1 administrateur a démissionné : Michel Danguis

6 mandats sont donc à pourvoir

Sont candidats au Conseil d'administration : Annie Delost, Régine Dumas, Isabelle Mignon, Annie Thause, Maud Valette et un nouveau membre : Patrice Beuvelet.

Les 6 candidats sont élus à l'unanimité.

8 - Questions diverses

Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire.

La Présidente Pauline PEREZ

La Secrétaire Delphine AMANT

8